

Berger Picard

Catégorie : Groupe 1

Publié par [Webmaster](#) le 10/12/2005

Standard F.C.I. N°176b / 31.10.1964 / F

BERGER PICARD

ORIGINE : France

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 1 Chiens de berger et de bouvier sauf chiens de bouvier suisses
Section 1 Chiens de berger Avec épreuve de travail.

APPARENCE GENERALE : Chien de taille moyenne, d'aspect rustique mais élégant dans ses formes, vigoureux, bien, musclé et charpenté, physionomie intelligente, vive, éveillée, caractérisée par son aspect griffonné.

TAILLE : De 0,60 à 0,65m pour le mâle et 0,55 à 0,60m pour la femelle. Pénalisation : Jusqu'à 2 cm au dessus du maximum. Disqualification : Au dessous du minimum, même en classe jeune. Au dessus de 2 cm, de plus que la limite maximale.

TETE : Sans être massive doit être proportionnée à la taille. Très léger stop, à égale distance du bout du nez et du sommet du crâne, boîte crânienne assez large, sans exagération. Poil d'environ 4 cent, sourcils bien marqués sans jamais voiler les yeux. Pénalisation : Stop trop accusé, ou pas suffisant. Poil trop court ou trop long, sourcils absents ou trop accusés Disqualification : Manquant de type, disproportionnée, sans garniture ou trop couverte de poils.

FRONT : Vu de face, ne doit pas être plat mais légèrement voûté, avec légère dépression au milieu du sinus frontal. Pénalisation : Pas suffisamment voûté ou trop, dépression trop accentuée.

Disqualification : Crâne plat ou en dôme, front fuyant ou tombant sur les yeux.

JOUES : Ne doivent pas être trop fortes, mais sans être plates doivent présenter une certaine rondeur. En arrière des joues le poil est de la longueur de celui du corps. Pénalisation : joues trop chargées, flasques ou manquant de muscles.

MUSEAU : Fort et pas trop long, ne doit pas se terminer en pointe. Truffe toujours noire, lèvres sèches et bien serrées, le dos du nez est droit. Légère moustache et barbiche. Pénalisation : Trop long, grêle ou trop fort, terminé en pointe ou trop carré, truffe serrée, tachée de ladre, commissures des lèvres épaisses, lippe, chanfrein busqué, manque de moustache et barbiche (se souvenir que le poil de la tête doit faire environ 4 cm, et que moustache et barbiche doivent nettement apparaître). Disqualification : Disproportionné au crâne, babines pendantes truffe de toute autre teinte que noire, dépigmentation des muqueuses.

MACHOIRES : Puissantes, se recouvrant hermétiquement sans prognathisme supérieur ou inférieur. Pénalisation : Très léger prognathisme deux prémolaires en moins pas de CAC, ni réserve. Quatre prémolaires pas d'excellent, dents carnées suivant importance, crocs cassés ou coupés.

Disqualification : Manque plus de quatre dents, prognathisme prononcé.

OREILLES : De grandeur moyenne larges à leur base, plantées assez haut la base rappelant l'oreille de brebis, toujours portées droites naturellement, les pointes légèrement arrondies, le port légèrement divergent est (toléré) longueur 10 cm. Jamais plus de 12 cm pour un mâle au maximum de la taille. Pénalisation : Oreille trop grande ou rappelant l'oreille du berger belge, plantée trop basse ou trop rapprochée sur la tête. Disqualification : Oreille non portée correctement.

YEUX : De grandeur moyenne, pas en saillie, de couleur sombre, ni clairs ni vairons, coloration plus

ou moins foncée suivant celle de la robe, (en tous cas jamais au dessous de la teinte noisette).
Pénalisation : Tout ce qui ne correspond pas à la description. Disqualification : Yeux vairons, obliques, dissemblables, teinte trop claire.

EXPRESSION : L'expression ne doit être ni méchante, ni méfiante. Disqualification : Expression hagard, regard fuyant.

COU : Fort et musclé, de bonne longueur, redressé dans l'action. et bien dégagé des épaules, portant fièrement la tête. Pénalisation : Cou long et grêle, court et gros, sortant brusquement des épaules, peau flasque.

CORPS : Poitrine profonde sans exagération, la poitrine ne doit pas descendre plus bas que le coude, le périmètre thoracique pris immédiatement derrière les coudes doit être supérieur de 1/5 de la hauteur au garrot, la longueur du corps légèrement extérieure à la hauteur au garrot, dos droit, rein solide, les côtes bien arquées à leur tiers supérieur puis s'aplatissent graduellement jusqu'au sternum, ventre légèrement relevé, la croupe se fond progressivement avec la fesse, ossature apparente sans exagération. Pénalisation : suivant importance du défaut, corps trop lourd ou trop léger, trop long, haut en jambes ou trop près de terre, côte trop plate ou trop cerclée, construction du bouvier, croupe trop droite ou fuyante. Disqualification : Les défauts signalés ci-dessus trop accentués.

QUEUE : Poilue, le poil de la longueur de celui du corps. Au repos queue doit atteindre la pointe du jarret et pendre droite avec une légère courbure à l'extrémité, en action le fouet peut être porté plus relevé sans jamais être porté sur le dos. Pénalisation : Queue de rat, ou trop poilue, trop courte, déviée mal portée. Disqualification : Portée constamment sur le dos, portée basse par suite d'opération (déniquetage) rudimentaire ou absente.

AVANT-MAIN : Epaules longues et obliques donnant une grande aisance dans les mouvements, musclées sans lourdeur, les membres bien d'aplomb, ossature sèche, jointures marquées sans donner l'impression de malformation, poignet légèrement incliné d'arrière en avant donnant de la souplesse dans le membre et facilitant les arrêts brusques. Pénalisation : Epaules trop longues (de lévrier) ou trop droites (de bouvier) grêles ou lourdes, décollées ou paralysant les mouvements ossature grêle ou trop forte, jointures faibles ou donnant l'impression d'être nouées, poignet trop droit, ou trop incliné portant le pied trop en avant. Disqualification : Les défauts signalés ci-dessus trop accentués.

ARRIERE-MAIN : Cuisses longues et bien musclées. Le haut de la cuisse assez long, articulation du genou forte, le chien ne doit pas être droit de l'arrière ni trop campé, ni serré ni ouvert. Il ne doit pas y avoir dysharmonie entre la cuisse et la croupe. le tout doit se fondre dans une courbure agréable. Jambes solides supportant l'arrière-main sans faiblesse, mais avec souplesse, ossature prononcée sans exagération.. Jarret moyennement coudé, ni trop ouvert, ni trop fermé, pas trop haut, une bonne angulation du jarret est absolument nécessaire chez notre berger. Canons postérieurs robustes et secs perpendiculaires au sol en station debout, les membres bien d'aplombs vu de tous côtés. Pénalisation : Suivant l' importance du défaut Disqualification : Arrière-main défectueuse dans sa généralité.

PIEDS : Arrondis et courts, bien fermés, cambrés, ongles forts et courts de couleur sombre. Ni ergots ni doigts supplémentaires, un chien ergoté n'est pas disqualifié mais pénalisé. Sole ferme, présentant une certaine souplesse, la sole étant un coussin plantaire doit absorber une partie des secousses. Pénalisation : En rapport avec le défaut. Disqualification : Ergot double aux quatre membres.

POIL : Dur, demi-long, non frisé, non plat, doit être rêche et crissant sous les doigts. La longueur est de 5 à 6 cm sur tout le corps y compris la queue. Sous poil de couverture fin et serré. Pénalisation : Poil au dessous de 4 cm 1/2, pas suffisamment rêche, tendance à friser ou plat. Disqualification : Poil au dessous de 4 cm au dessus de 6 cm frisé ou très plat, mou ou laineux.

COULEURS : Gris, gris-noir, gris avec reflets noirs, gris-bleu, grisroux, fauve clair ou foncé ou le

mélange de ces teintes. Pas de grande tache blanche, une légère tache blanche est tolérée à la poitrine et à l'extrémité des pieds. Pénalisation : Tache blanche de la poitrine formant plastron, blanc envahissant tous les doigts de pieds. Disqualification : Teinte noire, blanche, arlequin, pie, trop blanc à la poitrine, pieds entièrement blancs, blanc dans la robe ailleurs qu'aux endroits indiqués.